

Villers Bretonneux



L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE • JUILLET 2022



PAGE 5

Une belle soirée
pour célébrer la fête
de la musique



PAGE 7

Aménagement
du parc de la
médiathèque

Chères Bretonvilloises, Chers Bretonvillois,

Quelle joie de pouvoir se retrouver et de revoir les sourires si essentiels à notre savoir vivre. Toutefois, restons vigilants et ne baissons pas la garde.

Les nouvelles sont bonnes ! Il suffit de lire la presse ou d'écouter les médias pour se rendre compte que notre ville, classée la plus sportive de Picardie en 2016, a gardé au sein de ses nombreux clubs, ses forces vives.

Désireuse de pérenniser cette image, l'équipe municipale a profité de cette parenthèse sanitaire pour concrétiser quelques projets pour l'été 2022.

Le terrain multisports, tant attendu, est en service pour les petits et les grands. Je demande à tous ceux qui profiteront de ce lieu, de respecter le matériel mis à disposition, de le garder propre pour qu'il profite à toutes les générations et de respecter aussi les règles de bon voisinage. Pour l'intergénérationnel, se concrétise la création du parc de la médiathèque pour le printemps prochain. Je remercie HENZO, qui a écrit au maire, et les enfants de la petite section, accompagnée de la directrice pour le recueil des jeux qu'ils souhaitaient avoir dans notre commune.

Pour la rentrée des associations, en septembre, nous allons avoir quelques changements.

Les membres de l'équipe d'haltérophilie seront présents aux jeux olympiques 2024 : « Bravo à eux ». Mais cette pépinière sportive, qu'est le Koala Club est à l'étroit dans ses locaux. Aussi, en accord avec tous les présidents, nous souhaitons déplacer le club des aînés et la maison pour tous (MPT) vers l'actuelle bibliothèque qui fermera le 1^{er} août, pour permettre ces transformations et son intégration dans la nouvelle médiathèque.

Sous réserve d'obtention de subventions indispensables à la concrétisation du projet, le KOALA récupérera cet espace et profitera d'une extension très attendue par ses haltérophiles.

L'amélioration du cadre de vie scolaire se poursuit. Nous avons réceptionné les travaux de réhabilitation énergétique et sécuritaire des écoles Le Petit Prince et Saint Exupéry (315 000 € de travaux).

Pour la prochaine rentrée, nous devons encore ouvrir une classe, c'est une bonne chose car cela veut dire que la population de Villers est jeune mais où mettre tout ce petit monde ?

Une structure modulaire de 70 m² sera installée provisoirement entre l'école Victoria et la cantine Foch pour y recevoir l'accueil périscolaire, ce qui permettra de récupérer la pièce dans laquelle il évolue actuellement, pour y installer une classe de CE1.

Pour les années à venir, l'évolution croissante du nombre d'enfants à scolariser nous obligera sûrement à ouvrir de nouvelles classes. Aussi, afin de pallier au manque futur de place, en concertation avec la Préfecture, le Rectorat, les directeurs d'écoles et compte tenu des impératifs techniques, nous étudions la possibilité d'une extension de l'école Saint-Exupéry. Une étude technique et financière va être menée pour trouver des partenaires financiers par le biais de subventions, indispensables à la concrétisation de ce projet.

Je vous l'ai annoncé dans le bulletin de janvier, c'est chose faite maintenant, la vidéoprotection est en partie installée. Pour rassurer notre population et épauler nos forces de l'ordre dans leurs missions (police municipale et gendarmerie), des caméras sont en place depuis juin. La finalisation de l'installation se fera en fin d'année.

Vous savez que j'ai à cœur la propreté de notre ville. Nous avons mis en place un planning de nettoyage des rues. Un marché avec une société d'entretien des espaces verts a été passé afin d'épauler nos agents municipaux, tenant compte de l'entretien futur de nos investissements en cours, car la tâche saisonnière est grande et grandira encore.

Toujours pour améliorer le cadre de vie, de nouvelles poubelles et des distributeurs de sacs pour les déjections canines sont en place. Trop peu de propriétaires de chien ont le geste citoyen, il n'y a pourtant aucune honte à cela, au contraire, être de ceux qui rendent Villers propre est honorable. Alors, n'hésitez pas à vous en servir, tous les piétons vous diront merci !

Je vous invite à donner votre avis quant à l'implantation des distributeurs de sacs et poubelles auprès de nos services, qui pourront le cas échéant, soit les déplacer, soit en ajouter.

Une ville propre est une ville qui se remarque et qui donne envie de s'y promener !



Vous l'aurez remarqué, cette année nous avons renoué avec la commémoration de l'Anzac Day du 25 avril. La décision a été prise fin février, au sortir de la crise sanitaire. Les officiels australiens et quelques touristes sont revenus pour cet évènement. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont, de près ou de loin, participé à l'organisation des cérémonies commémoratives et les membres de l'ABA et son Président, Xavier Graux, qui ont su animer les rencontres australiennes au pied levé. Centre-ville fermé, chemin pédestre réaménagé, piétons se rendant au mémorial australien aux aurores, défilé dans la ville au son des cornemuses sont autant de situations qui nous font réfléchir sur la période d'isolement que nous avons vécues.

Qu'il sera plaisant aussi de traverser la ville, à pied, à vélo ou en voiture, lorsque la RD 1029 sera terminée. La 3^{ème} et dernière tranche de travaux en cours touche à sa fin, octobre devrait voir l'aboutissement des travaux d'aménagement de la voirie. Je vous remercie de votre patience.

Durant cette partie de travaux, il n'y aura plus de monument aux morts sur la route d'Amiens. Une nouvelle stèle sera érigée, en fin d'année. La RD1029 sera la vitrine de notre commune et Communauté de communes.

Je vous rappelle que nos commerces, y compris sur la RD 1029, restent accessibles et je vous encourage à leur rester fidèle ou à les découvrir, car ils sont le cœur de vie de la ville.

Une ville qui bouge, c'est une ville qui vit !

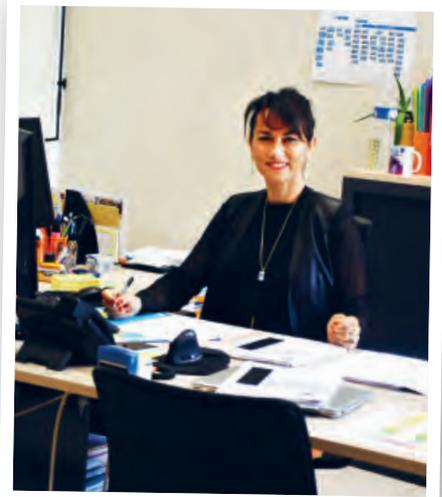
Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes vacances d'été.

Votre Maire et son équipe

Une nouvelle directrice générale des services à la Mairie

Les membres du Conseil Municipal souhaitent la bienvenue à Madame Feirouz Hamdane, qui a rejoint les effectifs de la mairie, depuis le 8 mai. Madame Hamdane occupe les fonctions de Directrice générale des services. Elle a travaillé comme Directrice administrative et financière à la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme

(FDE 80), puis comme Directrice générale des services à la mairie de Ham. Diplômée en droit public, elle est également conseillère juridique pour le compte d'autres collectivités, dans le cadre d'une activité annexe, où elle propose des formations à destination des élus locaux et des agents territoriaux.



Repas dansant des aînés



Le samedi 21 mai, c'est avec beaucoup de plaisir que la municipalité a accueilli les aînés de Villers, pour le traditionnel repas dansant. Au cours du dîner, un tirage au sort par la doyenne de la soirée, Madame Camille Fournet, 90 ans, a désigné 5 personnes qui seront invitées à un petit-déjeuner d'échanges avec Monsieur le Maire, en septembre. Il s'agit de Mesdames Christiane Degroote, Joselyne Morel, Nadine Ossart et Geneviève Flament et de Monsieur Patrick Dieu. La soirée a été animée par un orchestre et le repas confectionné par Monsieur Bridoux.



La doyenne de la soirée, Madame Camille Fournet et Monsieur le Maire



Lancement du dispositif de vidéo-protection

Mises en service depuis mi-juin, les 13 caméras de vidéoprotection auront pour finalité la sécurité des personnes, la prévention des atteintes aux biens, la protection des bâtiments publics et la prévention de trafic de stupéfiants. Les caméras sont munies d'un dispositif de masquage, ou floutage, ou orientées de façon à ne pas visionner les lieux privés.

Une classe de CM2 de l'école Victoria rend hommage à M. Lavallard

Le 19 mai, en présence du Maire, Monsieur Guillaume Fournet, professeur des écoles de l'école Victoria a rendu hommage, avec sa classe de CM2, à Monsieur Jacques Lavallard, 92 ans, natif de Villers-Bretonneux. Enfant, Monsieur Lavallard étudiait à l'école Victoria. En 1940, sous l'occupation allemande, son instituteur a fait apprendre à toute la classe une chanson patriotique australienne « *L'Australie sera là* », qu'ils chantaient en cachette, en classe ou au mémorial, comme acte de résistance à l'ennemi. Le rêve de Monsieur Lavallard était de pouvoir reprendre ce chant au Mémorial australien, en hommage au sacrifice des soldats australiens, lors de la 1^{ère} guerre mondiale.

Les 27 élèves ont partagé avec Monsieur Lavallard ce temps d'émotion et du souvenir. La dernière phrase de la chanson « *Nous sommes fiers de l'Australie et de tous ses braves soldats* » a été reproduite en 492 coquelicots de papier par Monsieur Lavallard et déposés au pied du Mémorial en remerciements. Rebecca Doyle, Directrice du Centre John Monash a présenté, au nom de l'Australie, ses plus sincères remerciements à Monsieur Lavallard, à Monsieur Fournet et aux élèves. Vous pouvez voir toutes les photos de l'évènement au Musée Franco-Australien, aux heures d'ouvertures.



Aubade de l'école de musique du Val de Somme

En suite de la commémoration du 8 mai, l'École de musique du Val de Somme, sous la direction de Monsieur Eric Basset, nous a offert un petit concert au Marché couvert. Moment très sympathique que la municipalité a clôturé par un temps convivial propice aux échanges avec les bretonvillois.

Devoir de mémoire

→ 25 avril

C'est avec plaisir que nous avons accueilli les Australiens après deux années de confinement. Madame Gillian Bird, Ambassadrice d'Australie était présente pour la cérémonie.



→ 8 mai

Nous avons commémoré la fin de la seconde guerre mondiale, accompagné par les élèves de l'école de musique du Val de Somme.



→ 18 juin

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940. Monsieur Tatté a fait lecture du discours du Général de Gaulle aux Français, leur demandant de résister à l'armée allemande.





Une belle soirée pour célébrer la fête de la musique

Avec le concours de la Communauté de communes du Val de Somme, la participation active du Service Culture et Communication de la ville de Corbie, et l'appui de l'Association Bretonvilloise d'Animation, la municipalité a proposé un programme musical populaire et festif le Mardi 21 juin, Place du Général de Gaulle. 6 groupes musicaux ont animé la soirée. Les artistes

étaient tous « d'ici ou du coin », bretonvillois, corbéens, marcelcavois et amiénois : Fiteams, Clara, Résidence Bel-Air, La bande à Eugène, No Question et Latimor et les Papillons Noirs. **Nous remercions les groupes pour leurs prestations et le public nombreux, venu fêter en musique le début de l'été à Villers-Bretonneux.**



Coup d'envoi du terrain multisports

Samedi 25 juin, Sébastien Leroux, adjoint à la vie associative et la jeunesse ont donné le coup d'envoi de l'utilisation du terrain multisports par le public. Différentes activités ont été testées, matchs de basket, de volley et de football. La piste a été testée pour le roller.

Tous les jeunes ont été emballés par le lieu propice aux rencontres et aux échanges sportifs. Cet équipement a été financé par le Conseil départemental de la Somme, la Région Hauts-de-France et la commune. **Nous rappelons que le terrain est fermé à 22h et non éclairé la nuit.**



Des nouveaux tarifs pour le cimetière



Lors du conseil municipal de mai, les nouveaux tarifs de concessions funéraires ont été votés. Il a été décidé un tarif unique, avec ou sans reprise de concession. Le cimetière de la ville compte actuellement 280 concessions libres à la reprise. Il reste 70 places pour les cavurnes (petite sépulture en pleine terre réservée aux défunts après crémation) et 90 places pour des tombes cinéraires traditionnelles.

Le columbarium sera agrandi, en fin d'année, de 10 nouveaux emplacements, réservés aux urnes funéraires.

Les demandes de concessions funéraires sont à faire au service de Police municipale (03 22 48 47 89). Vous pouvez choisir un emplacement sur plan ou en vous rendant au cimetière.

Tarif au m ² à échéance	CONCESSION	CAVURNE	COLUMBARIUM
30 ans	144 €/m ²	144 €/m ²	800 € la case
50 ans	176 €/m ²	176 €/m ²	900 € la case
Perpétuité	208 €/m ²	208 €/m ²	

Faciliter le tri des déchets

De nouvelles bennes "déchets verts" seront prochainement installées pour améliorer le tri sélectif et une signalétique sera mise en place.



Pour rappel :

→ Terre et fleurs dans la benne "déchets verts"

→ Tous les pots, rubans, cellophane, ... dans la poubelle "déchets ménagers"

Du nouveau pour la circulation

Conducteurs soyez vigilants et attentifs !

Suite à 2 réunions de quartier et avec un large consensus des riverains, les mises à l'essai suivantes ont été décidées :

Rue Driot : mise en sens unique, la circulation se fera de la rue de Montdidier vers rue de Melbourne avec stationnement bilatéral permanent.

Rue Jean-Luc Petit : mise en sens unique, la circulation se fera de la place du 14 juillet vers rue Montdidier

Rue du Bouloir : reste à double sens

Autres points d'amélioration routière

Rue Madame Delacour-Rousseau :

→ Zébra à l'angle des rues de Navarin et Madame Delacour Rousseau pour dégager la visibilité aux abords de l'intersection ;

→ Pose d'un panneau « Stop » pour les usagers de la rue Madame Delacour Rousseau qui devront laisser la priorité aux automobilistes qui sortent de la rue de Navarin.

→ Reprise du marquage au sol du stationnement, rue de Navarin.

→ Résidence du Parc, la voie d'accès est mise en sens unique, rue de Melbourne vers le parc, sortie par l'arrière et le côté gauche de la Mairie

→ Rue Faidherbe, sera prochainement soumise à réunion de quartier pour mettre en place un stationnement bilatéral permanent.

→ Création de zones bleues devant les commerces du centre-ville (rue de Navarin, route d'Amiens côté rond point, rue des Tavernes, rue de la République, rue de Melbourne, rue Marcel Delamotte).





Aménagement du parc de la médiathèque, un espace ludique et sportif intergénérationnel !

Pour conserver la nature en ville et répondre aux enjeux de développement durable, l'aménagement d'un parc, dans l'espace boisé de 4 400 m² situé en fond de parcelle de la médiathèque, a été une évidence pour la municipalité.

Ce lieu de nature sera accessible par tous les bretonvillois. Les clubs et associations y trouveront aussi des ressources complémentaires pour diversifier leurs animations. Des gradins entoureront une scène afin d'offrir une assise qui permettra d'organiser des concerts et spectacles de plein air. Avec les années, la végétation créera des îlots de fraîcheur qui profiteront aux promeneurs. Cet espace de verdure

permettra aux enfants, adolescents et adultes de faire de l'exercice et de dépenser leur énergie quotidiennement et spontanément. Il favorisera la convivialité et pourra créer du lien social.

Une aire de jeu fermée, d'environ 140 m², sera installée pour les tous petits (de 2 à 6 ans). Celle-ci sera composée d'une structure multi-jeux (tobogans, escalade, équilibre, tour, cachette), d'un portique, de jeux à ressort ou encore un filet, avec sol amortissant. Des bancs seront installés en périphérie de cette aire de jeux.

Tout au long d'un cheminement en boucle, des agrès seront mis en place, un rameur, un vélo elliptique, une barre fixe double, une



balancelle et un pont de singe. Les appareils seront équipés de dispositifs liés aux nouvelles technologies comme les flash codes. Les usagers pourront se connecter via leur téléphone mobile pour suivre des tutoriels sportifs. Certains modules seront aussi utilisables par les personnes à mobilité réduite. Un panneau d'informations réglementaires permettra de préciser la tranche d'âges, la responsabilité des accompagnants, les nom et coordonnées du gestionnaire.

Des affichages avec pictogrammes permettront de fournir aux utilisateurs les informations nécessaires à l'usage des équipements et d'adapter leur pratique.

Par l'intermédiaire de ces aménagements multigénérationnels, la commune souhaite contribuer au développement des activités physiques variées qui sont sources de bien-être. Si tout se passe comme prévu, vous pourrez profiter de ce nouvel espace de loisirs au printemps prochain.



École Victoria : nouvelle classe et nouvelle organisation pour la rentrée

En septembre, l'école primaire Victoria va voir son nombre de classe augmenter. Un CE1 supplémentaire va s'installer dans la salle qui sert aujourd'hui au périscolaire. Au cours de l'été, la pièce sera aménagée en salle de classe. L'accueil périscolaire se fera dans un bâtiment modulaire, installé lui aussi cet été, entre la cantine Foch et l'école Victoria. Il permettra d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions, le

temps que de nouveaux équipements soient réalisés. La location d'un bâtiment modulaire a été préférée à l'achat car cette solution provisoire est bien moins onéreuse pour la municipalité.

En même temps, des réflexions pour améliorer et embellir la voie d'accès piétonne, menant à l'école Victoria par le COB, sont engagées.



Bâtiment modulaire



Des fournitures scolaires pour nos élèves

Le lundi 4 juillet, la Mairie de Villers-Bretonneux a offert aux 69 élèves de CM2 une calculatrice Casio collège, pour leur rentrée en 6^{ème}. Puisse cet outil les accompagner dans leur réussite scolaire !

Mobilisation pour l'Ykpaïha (Ukraine)

Entre le 18 et 30 mars, nous avons organisé 5 jours de collecte humanitaire sur la commune, au profit du peuple ukrainien touché par la guerre.

Grâce à la générosité des habitants et à la mobilisation de volontaires, 9 palettes de dons de petit matériel, de produits d'hygiène et, de matériel paramédical ont été collectées par les communes de la Communauté de Communes du Val de Somme, sur l'initiative de l'association intercommunale des maires et élus du Val de Somme. La CCI Hauts-de-France a organisé le transport avec Euralogistic. 15 camions ont pris le départ en mai et sont arrivés à bon port.

Un TRES GRAND MERCI à tous les donateurs et tous les bénévoles qui ont pu participer à cette œuvre humanitaire.



La vie des associations

→ Courir à Villers-Bretonneux

Le 19 Mars, L'association "Courir à Villers-Bretonneux " a participé à l'opération Hauts de France Propres 2022. Les membres du club et leur famille ont nettoyé une partie des chemins autour de notre commune.



→ Saison mémorable pour les pongistes

Avec l'accession et le maintien de l'équipe fanion en Nationale 1, une médaille d'argent aux championnats de France vétérans pour Monsieur Dacheux, l'obtention du label national pour son centre de formation et la reconnaissance de la Région Hauts de France, le club maintient sa dynamique et ses performances. Il compte maintenant une centaine de licenciés. Le tournoi des familles a clôturé cette brillante saison.

Inscriptions pour l'école et le centre de perfectionnement :
ppcvillersbretonneux@sfr.fr



M. Dacheux champion de France vétéran



Les participants au tournoi

Les équipes féminines sur les podiums !



→ Les Dingounettes du Basket

L'équipe cadette échoue de 2 points en finale de la coupe de la Somme contre Longueau alors qu'elles ont démarré la rencontre avec un déficit de 17 points. Une belle remontée et une belle saison 2021/2022. Félicitations !



→ L'ASVB Féminines

Le 6 juin, l'équipe féminine de football a remporté la coupe de la Somme contre Saint Valery, victoire 2-1 ! Résultat mérité qui clôture une belle saison. Bravo !

KOALA CLUB

Un beau podium pour l'équipe féminine

À la fin du mois de mai, l'équipe féminine d'haltérophilie a remporté la 3^{ème} place du championnat de France, Lila Nourtier, Jade Leclerc et Lilou Leclerc étaient très fières de leur médaille de bronze, gagnée dans le cadre de la labellisation du club pour les Jeux Olympiques 2024.



Des établissements de soin dans la commune



→ L'E.H.P.A.D. Firmin Dieu, son histoire

C'est en 1902 qu'une généreuse donatrice, Madame PONCHE-DIEU, a fait don par testament d'une importante somme d'argent devant servir à la construction d'un hospice pour soigner de la tuberculose, les pauvres de la commune. Le document stipulait que le nom de « Firmin Dieu » devait être donné au lieu, en mémoire de son père qui avait créé un jardin à l'emplacement du futur bâtiment. Madame Dieu est décédée en 1929 et c'est en 1932 que le bâtiment a été construit. Lieu de vie et de sociabilité, en 1980 la résidence Firmin Dieu devient une maison de retraite. Elle est aujourd'hui un établissement public autonome. D'une capacité d'accueil de 80 lits, l'âge minimum d'entrée dans l'établissement est de 60 ans. Des dérogations peuvent être accordées pour des personnes de moins de 60 ans.

Futur projet : Un projet important de reconstruction de l'Ehpad est en cours de concrétisation. Le nouveau bâtiment, plus fonctionnel et pratique, sera construit derrière l'actuelle demeure. La pose de la 1^{ère} pierre est prévue en 2024. Lorsque la construction sera terminée, le bâtiment originel sera complètement détruit pour créer un espace de circulation et stationnement.

Au sein de l'Epadh, l'Association

les Doigts Agiles : Créée en 1991, elle organise des activités pour tous les pensionnaires, contribuant au maintien de l'autonomie et à l'entretien de la dextérité. Ces activités ont pour but de sortir les personnes âgées de leur quotidien et d'ouvrir l'établissement aux personnes extérieures, par l'organisation de différentes manifestations. L'association permet également d'avoir une souplesse financière pour les sorties et le montage de dossiers importants, tel le wagon "Thérapie par le voyage". Les projets à venir : Cochon grillé, le 8 septembre, ouvert aux familles. Le marché de Noël les 10 et 11 décembre de 14h à 17h, ouvert à tous. Sorties à la mer, sur des plans d'eau, sorties pêche et les hortillonnages.



EHPAD FIRMIN-DIEU - 56 rue d'Herville

80800 Villers-Bretonneux - 03 22 48 50 70

www.seneos.fr (dossier d'inscription téléchargeable)
Visite du site sur demande auprès de Lucie DEVISME
(03 22 48 50 70 ou par mail lucie.devisme@seneos.fr)
Des places sont disponibles.

→ Clinique du Val d'Aquennes

Établissement privé de Soins de Suite et de Réadaptation, il accueille les patients pour une rééducation fonctionnelle, liée aux pathologies de l'appareil locomoteur (prothèse, traumatologie, pathologie du dos, appareillage et rééducation des patients amputés...), mais également des soins de suite polyvalents (avec ou sans intervention chirurgicale).

Conditions d'entrée :

Patients hospitalisés : sur dossier médical établi par les services hospitaliers pendant le séjour du patient.

Patients à domicile : sur dossier médical à retirer auprès de l'accueil de la clinique, à faire compléter par le médecin généraliste ou spécialiste.

Clinique du Val d'Aquennes

Chemin du bois 80800 Villers-Bretonneux - 03 22 96 60 60

secretariat@valdaquennes.fr - www.valdaquennes.fr

Capacité d'accueil : 50 en hospitalisation complète et 30 en hôpital de jour.



→ Foyer de vie "Les Aquarelles" ADAPEI 80

L'association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Somme « Les Papillons Blancs », (association Loi 1901). Il a pour mission d'offrir un lieu de vie sécurisant et stable, un soutien médico-social et éducatif ainsi que de favoriser l'épanouissement, voire l'apprentissage, par le biais d'activités diverses.

2 modalités d'accueil :

→ Un internat accueillant 22 adultes (H/F), en chambre individuelle.

→ Un externat accueillant 12 adultes (H/F) de 9h à 16h30.

L'équipe encadrante se compose d'un directeur et d'un chef de service, de personnels éducatifs, administratifs et de services généraux, soit 25 personnes.



Foyer de vie "Les Aquarelles"

42 A route d'Amiens

80800 Villers-Bretonneux - 03 22 53 96 73

foyerwie.aquarelle@adapei80.org

<https://www.adapei80.org/amiens-laquarelle>

Ils ont la parole



Brigitte Durand



Bruno Vaquez



Florence François



Pascal Finaz

Bretonvilloises, bretonvillois,

La dernière phase des travaux de la D1029 a été lancée cette année. Il aura fallu plus de dix ans pour aboutir à la réalisation des travaux tant attendus par les Bretonvillois : synchronisation des nombreux intervenants, montage du plan de financement, phasage en lien avec le département, etc. L'objectif initial de casser la frontière entre le nord et le sud de notre commune devrait être visible rapidement avec le ralentissement nécessaire des véhicules par les chicanes et la réduction de la vitesse à 30 km/h pour la traversée. Nous avons tous subi des désagréments et de nombreux commerces ont aussi été impactés mais cela était-il évitable au regard de l'ampleur du chantier ? A l'avenir, l'attractivité de la commune sera augmentée et bénéfique pour tous. En ce début de période estivale, nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Vous avez une question, vous souhaitez nous interpeller pour un sujet dans notre commune, plusieurs moyens :

Sur Facebook sur la page [Agir ensemble pour Villers-Bretonneux](#)

Par mail à l'adresse agirensemblepourvillers@gmail.com

Lors d'un conseil municipal, quand la séance a été levée.



BIEN VIVRE à VILLERS-BERTONNEUX

Éric Lavoisier : 06 08 65 06 25
ericlavoisier@orange.fr

Anne Lambert : 06 16 93 68 34
pouranne26@gmail.com

Thierry Devillers : 06 95 18 78 73
thierry.dev@orange.fr

De l'humain pour Bien Vivre à Villers-Bretonneux

Il semblerait que le système de vidéosurveillance souhaitée par Mr le Maire soit depuis le 15 juin 2022 en fonctionnement sur notre commune. C'est grâce à un article diffusé dans le journal local que nous avons eu connaissance de ce fait. Peut être pourrions nous réclamer que la mairie abonne chaque bretonvillois à ce journal si c'est ainsi que nous aurons accès aux informations ? De plus chacun devrait être informé de ses droits vis-à-vis des images prises par ce dispositif. Afin de diffuser ces informations tous les moyens de communication sont acceptés : Site internet, document écrit, affichage sur panneaux... A notre époque de transition vers les outils numériques, il nous semblerait utile que tous ces moyens soient utilisés et ainsi assurer une bonne communication concernant ce dispositif loin d'être anodin concernant nos libertés individuelles.

Si vous souhaitez connaître vos droits n'hésitez pas à consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/comment-mettre-en-place-les-differents-dispositifs-video>. (Nous n'avons en tant que conseillers municipaux que ce moyen de communication à notre disposition).

Au cours de conseils municipaux nous avons essayé d'engager un débat au sujet de ces caméras, nous avons en vain essayé de défendre l'idée d'investir dans le recrutement d'agents de police supplémentaires, qui pourrait fortement améliorer le service actuel qui ne semble pas adapté à l'importance de notre commune.

Il y a bien des incivilités dans notre commune, pas uniquement par des jeunes, souvent trop facilement stigmatisés ! En quoi, la vidéosurveillance va lutter contre les problèmes de voisinage, les agressions et comportements racistes, contre les discriminations ou les violences conjugales ou intrafamiliales ?

Des études, des articles, des documentaires que nous avons consultés ont beaucoup de mal à prouver l'efficacité de ce système de surveillance, même la cour des comptes a des doutes.

A-t-on constaté une baisse de la vitesse des véhicules dans nos rues depuis l'obtention d'un radar jumelles ? Nous serons également vigilants au résultat concret de l'utilité de cette vidéosurveillance !

Les élus de Bien Vivre à Villers-Bretonneux vont proposer à nouveau la mise en place d'un comité d'éthique afin que nous puissions assurer à la population que ces images seront déontologiquement utilisées refusé jusque-là par Mr le Maire.

Nous souhaitons également rappelés la nécessité de respecter au quotidien les policiers municipaux qui exerce leurs missions de préventions, de police aux quotidiens avec objectivité et bienveillance.

Malgré les difficultés actuelles de pouvoir d'achat qui touche à différents degrés chacun d'entre nous, nous vous souhaitons une belle saison estivale, profitons-en pour à nouveau pouvoir rencontrer nos amis, notre famille nos voisins sans trop craindre du satané virus, tout en restant vigilant.

« Notre prochaine permanence aura lieu le vendredi 2 septembre, mais restons disponible en cas de besoin »

Agenda des associations

- 3 et 4 sept.** **Ball Trap**
Organisation : Société de chasse en Plaine
- 10 et 11 sept.** **Salon du bien-être et médecine naturelle**
Santé au naturel
Marché couvert
- 25 sept.** **Sortie parc animalier Parrot Wold**
Santé au naturel

- 3 au 9 oct.** **Opération « Brioches »**
En achetant une brioche, vous participez concrètement : à la sensibilisation du public au handicap et permettez à toute personne de contribuer à l'accès à l'autonomie, à l'école, aux loisirs, aux soins, au travail des personnes en situation de handicap.



Les rendez-vous de la Mairie

- 3 sept.** **Forum des associations**
De 9h à 14h30
Marché couvert
- 17 et 18 sept.** **Journées du patrimoine**
- 24 sept.** **Megapark de châteaux gonflables**
10h à 17h
Marché couvert
- 28 sept.** **Conférence australienne**
20h30 - Salle Victoria
- 22 oct.** **Fête d'Halloween**
Marché couvert



Nouveau commerce en 2022

MK Services auto 80

Entretien mécanique toutes marques

Rendez-vous à domicile - 10 le clos du Hamel à Villers-Bretonneux
07 65 69 54 25 - Mk.serviceauto80@gmail.com

État civil

NAISSANCES

Lewis ISHIMANKINDA • 25 novembre 2021
Abby ALAVOINE • 2 janvier 2022
Loën FRANÇOIS • 13 janvier 2022
Nathan HÉRY • 16 janvier 2022
Julia TINTILLIER • 23 janvier 2022
Romy MALOT DUROZELLE • 30 janvier 2022
Jules LEMATTE • 7 février 2022
Louisa LUCAS • 23 février 2022
Annabelle CARRÉ • 18 mars 2022
Capucine DUBEAUREPAIRE • 19 mars 2022
Abel CALVEZ • 25 mars 2022
Ellie LESAGE • 8 avril 2022
Ninho TISON LEROY • 10 avril 2022
Auxane LEGROS • 24 avril 2022
Anastasia FOLLET • 24 avril 2022
Zananur CINKILIC • 3 mai 2022
Shayna BENOIT GUERIN • 4 mai 2022
Lison BLEUSE • 11 mai 2022
Eva RAYMOND • 27 mai 2022

MARIAGES

Lucie LESAGE et Juliette LETUPE • 22 janvier 2022
Linda MADEIRA PASSARADA et Reynald DAMÉ
11 février 2022
Françoise MOREL et Christophe LAVIGNE
16 avril 2022
Elodie GOMES et Romain TOURAILLES
16 avril 2022
Julie PRESA VAZ et Julien DECARNELLE
23 avril 2022
Sylviane WANECQUE et Franclim FERNANDES
GOMES • 14 mai 2022
Jessica AMSELLEM et Benoît COPEAUX
28 mai 2022
Nadine DIEULAFAIT et Gil LONCZYNSKI
28 mai 2022
Sophie BACQUET et Cédric BAILLY • 4 juin 2022

DÉCÈS

Marthe VOLARIC - 91 ans • 13 janvier 2022
Jeannine WALLON veuve MARTINACHE
93 ans • 16 janvier 2022
Noël CLEMENT - 91 ans • 24 janvier 2022
Jacques LAVALLARD - 85 ans • 7 février 2022
Robert BRICHE - 88 ans • 10 février 2022
Colette LEBAN veuve ALLART - 86 ans
29 janvier 2022
Marcel TOURBIER - 84 ans • 27 février 2022
Jean-Pierre GERARD - 74 ans • 10 mars 2022
Nikola FABIJAN - 77 ans • 15 mars 2022
Claudette SPRYSCH veuve GREDA - 85 ans
16 mars 2022
Henriette DINIARD - 86 ans • 18 mars 2022
Bernard LADENT - 74 ans • 19 mars 2022
Jacques TURLOT - 89 ans • 22 mars 2022
Julien RINET - 42 ans • 9 avril 2022
Denise PRUNGET épouse D'HAENE
90 ans • 12 avril 2022
Jeanne FOURNET épouse DAMAY
70 ans • 12 avril 2022
Agnès DE WEIRDT veuve BLOT
87 ans • 14 avril 2022
Pierre SIDOT - 88 ans • 21 avril 2022
Didier ROSENCOURT - 67 ans • 21 avril 2022
Bernard PRIN - 97 ans • 30 avril 2022
Bernard FLOUREST - 60 ans • 2 mai 2022
Corinne DEENCLOS épouse BUIRE
50 ans • 4 mai 2022
Françoise DÉRANGÈRE épouse KLOPP
64 ans • 6 juin 2022
Raymond CAPEL - 88 ans • 12 juin 2022
Claudine CADRAN épouse DESCAMPS
63 ans • 14 juin 2022

